



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 18595

Numéro SIREN : 804 577 658

Nom ou dénomination : "S.C.S.1"

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2014 sous le numéro de dépôt 85709



1408579902

DATE DEPOT : 2014-09-16

NUMERO DE DEPOT : 2014R085709

N° GESTION : 2014B18595

N° SIREN : 804577658

DENOMINATION : "S.C.S.1"

ADRESSE : 38 avenue Hoche 75008 Paris

DATE D'ACTE : 2014/05/03

TYPE D'ACTE : CERTIFICAT

NATURE D'ACTE : ATTESTATION BANCAIRELISTE DES SOUSCRIPTEURS



ATTESTATION DE DEPOT

Pour constitution de capital social

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie,

Représentée par Mr Olivier CRESPIEN, Directeur du Centre d'Affaires de Promotion Immobilière dûment habilité à l'effet de la présente,

Certifie avoir reçu en dépôt la somme de 2.000,00 euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société en formation au capital de 2000 euros :

S.A.S SCS 1
38 AVENUE HOCHE
75008 PARIS

Sur un compte bloqué dans les conditions légales et réglementaires, ouvert en ses livres sous le numéro 97506510140, jusqu'à la date d'immatriculation de la société.

Liste des souscripteurs et mention des sommes versées par chacun d'eux :

STE COMM. BOMARA HOLDING
105 AVENUE NELLIE MELBA
1070 BRUXELLES
BELGIQUE
Numéro SIREN : 000000000
Montant souscrit : 75,00 euros déposés le 02/09/2014

S.A SAPEB INVESTISSEMENTS
84 RUE DE L' ASSOMPTION
75016 PARIS
Numéro SIREN : 318186400
Montant souscrit : 980,00 euros déposés le 02/09/2014

S.A.R.L SERPI
SIEGE SOCIAL
38 AVENUE HOCHE
75008 PARIS
Numéro SIREN : 394133144
Montant souscrit : 695,00 euros déposés le 02/09/2014

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE

Société coopérative à capital variable agréé en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances.

Siège Social : 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - Service Clients : N° CRISTAL 0 969 323 369 (appel non surtaxé)

N° 487 625 436 RCS Amiens - Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurances sous le N° 07 022 607. SWIFT : AGRIFRPP887 -

Site Internet : www.ca.briepicardie.fr (coût selon opérateur).

S.A.S CIRPA CONSTRUCTION
SIEGE SOCIAL
38 AVENUE HOCHÉ
75008 PARIS
Numéro SIREN : 445292980
Montant souscrit : 100,00 euros déposés le 02/09/2014

S.A STE IMMOBILIERE DES AUBRIS
10 ROUTE DES AUBRIS
78490 GALLUIS
Numéro SIREN : 622004109
Montant souscrit : 150,00 euros déposés le 02/09/2014

Et certifie avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque souscripteur sur la liste des souscripteurs qui lui a été présentée.

La Caisse Régionale, dépositaire en sa qualité d'établissement de crédit, décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait le 03/09/2014 en 2 exemplaires à MEAUX

Signature du représentant de la Caisse Régionale
Olivier CRESPIEN



Crédit Agricole Brie Picardie
Centre d'Affaires Promotion Immobilière
30, avenue Foch
77100 MEAUX

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE

Société coopérative à capital variable agréé en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances.
Siège Social : 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - Service Clients : N° CRISTAL 0 969 323 369 (appel non surtaxé)
N° 487 625 436 RCS Amiens - Immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurances sous le N° 07 022 607. SWIFT : AGRIFRPP887 -
Site Internet : www.ca.briepicardie.fr (coût selon opérateur).

siège s
au Reg
représe
tous po

- o - CIRPA C
siège s
Registr
représe
effet

- L'acquisition locative l'hébergement hôtelier droits in
- Toutes

- par BOMARA H
la somme de c

- par CIRPA Co
la somme de c

- par BOMARA H
la somme de s

Total des appo

disposen

Si l'augm
primes d'
majorité p

Le droit
réserves,
des droits

La décision
Président
définies a

Dans l'hy
Président
d'associé
défaillanc

courant
dispositio

Pour le c
son exclu
Dans le
serait con

à titre onéreux
de la nue propriété
et sous quiconque
exhaustive, de la
scission, de la
communauté
(notamment
distribution

Article 15 - PR

1. Toute cess
de l'article
dans les co

Constitue u
pour effet
l'usufruit) d

Si les droit
envisagée,
cédant est
notification,
avant.

5. En cas d'ex
un délai de
cédant.

1 - Nomination

Le Président e

2 - Durée du m

La durée du m

Le mandat du l

Au cas où l'intérêt
fonctions de Pr

5 - Pouvoirs du

Dans les rappo
les plus étendu
objet social et s
la collectivité d

Président ou ju

3 - Démission

Les fonctions o
l'expiration de
sauvegarde, de

pour agir séparément

Dans les rapports
pouvoirs les p
limites de son
par les statuts

Les dispositions
inopposables a

Article 21 - FC

Les décisions
résultent du c
peuvent égaler

Les Assemblé
décisions qui n

lequel ne p

Article 24 - AD

- 1. Tout assoc
personnelle
justification**

objet de modification

L'Assemblée Générale
clôture de l'exercice
prolongation de

Elle ne délibère
représentés par

Aucun quorum

Article 30 - EX

**L'année sociale
même année.**

enfin la répartition
bénéfices de l'é

Hors le cas d
lorsque les ca
montant du ca
les statuts ne
peut être incorp

Les pertes, s'ils
être imputées s

A défaut de re
en justice de la

Article 35 - DIS

La dissolution a
statuant à la m

siège social
du Commerce
représentée
effet

est nommé

CIRPA COM
accepter le
règlements

SERPI

Monsieur Maximilien

SOCIETE IMMOBILIERE

Monsieur Thier



- o M
C
- o Le
M
À
a
de



SERPI

Monsieur Maximilien

SOCIETE IMMOBILIERE

Monsieur Thier

